

INSTITUT MOMENT POUR SOI
17 avenue du Maréchal Bessieres
46220 PRAYSSAC

REEMPLACEMENT MOTEUR PAC AIR AIR

Facture N° 2148 du 24/04/2025

Page 1/1

Sur Devis N° 2212

Libelle	Qte	U	PU.HT	Rem.	TVA	Total HT
1 - REMPLACEMENT MOTEUR PAC AIR AIR - CLIMATISATION						
2 - FOURNITURES : Moteur unité extérieure	1	U	417,30 €		20%	417,30 €
3 - MAIN D'OEUVRE Remplacement moteur ventilateur	1	ENS	45,00 €		20%	45,00 €

Montant HT du marché	462,30 €
Montant TTC du marché	554,76 €

Montant HT des travaux réalisés	462,30 €
Montant TTC des travaux réalisés	554,76 €

Taux de TVA	Base HT	Montant TVA
20%	462,30 €	92,46 €
TOTAL	462,30 €	92,46 €

MONTANT H.T.	462,30 €
TVA GLOBALE	92,46 €
MONTANT T.T.C.	554,76 €

Mode de paiement : Chèque
Date de paiement : 24/04/2025

Cinq cent cinquante-quatre euros et soixante-seize cents

RESTE A PAYER 554,76 €

Pénalités de retard (taux annuel) : 10.05%

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40.00€

Décennale de l'entreprise auprès de la MAAF ref.146046440 N001

Numéro de TVA entreprise : FR74751103839

La durée de la garantie légale de conformité est de deux ans minimum pour les catégories de biens déterminés par le décret n° 2021-609 du 18 mai 2021

Notre Entreprise est qualifiée RGE Pompe à chaleur & Photovoltaïque. ref : QPAC/47552 & QPV/47552

Attention: **Si votre facture est supérieure à 300€ TTC et que vous possédez un taux de TVA de 5.5% ou 10% merci de joindre une attestation de TVA taux réduit à date de votre facture. Si cela n'a pas déjà été fait avec le devis.**

Merci également de nous retourner le PV de réception de travaux signé pour être éligible aux assurances à partir de ce même montant.

IBAN : FR76 1780 7008 2185 4211 9304 040 (BIC : CCBPFRPPTLS)

2 chèques de
277 € 38 -